

Conjoncture en Languedoc-Roussillon : pas d'amélioration en vue au premier trimestre 2012

Au premier trimestre 2012, le climat conjoncturel en Languedoc-Roussillon présente un bilan contrasté selon les secteurs d'activité. L'activité économique des entreprises industrielles est plus dynamique, se traduisant par des gains d'emplois ce trimestre. Le secteur du bâtiment continue de souffrir dans la région avec des mises en chantier en fort recul, tout comme les travaux publics en attente du lancement des grands travaux à venir. La faiblesse de la consommation pèse négativement sur le secteur du commerce, et le tourisme semble faire les frais d'un début d'année timide en terme de fréquentation. Les créations d'entreprises augmentent de nouveau, essentiellement portées par les auto-entreprises, mais les défaillances s'inscrivent également à la hausse. L'emploi salarié du premier trimestre 2012 progresse faiblement, grâce au secteur des services marchands hors intérim. La baisse de l'emploi intérimaire depuis trois trimestres consécutifs révèle une réelle incertitude sur l'activité économique dans les mois à venir. Au total, les faibles créations d'emplois ne suffisent pas à endiguer la progression du chômage. Au premier trimestre 2012, 13,5 % de la population active est au chômage en Languedoc-Roussillon et les écarts se creusent encore un peu avec le niveau national.

Isabelle DIOUM, Nicolas MILLET - Insee

Contexte national : La zone euro sous tension

[Note de conjoncture Insee - juin 2012](#)

Au premier trimestre 2012, le PIB en volume est stable (0,0 %) après une faible progression au quatrième trimestre 2011 (+ 0,1 %).

Les dépenses de consommation des ménages sont peu dynamiques (+ 0,2 % après + 0,1 %), tandis que l'investissement des entreprises se replie (- 0,8 % après + 1,3 %).

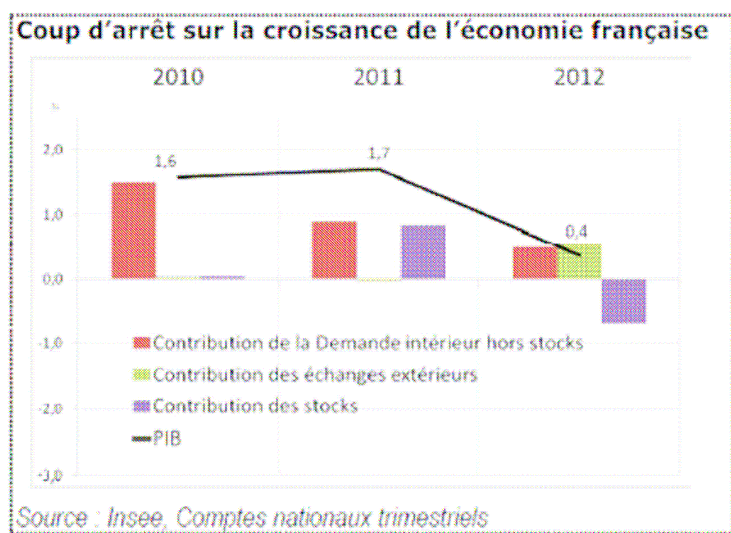
Au total, la demande intérieure finale (hors stocks) croît faiblement : sa contribution à la croissance du PIB est de + 0,1 point au premier trimestre, après + 0,3 point fin 2011. Les importations renouent avec la croissance (+ 0,7 % après - 1,4 %), tandis que les exportations ralentissent (+ 0,3 % après + 1,1 %).

En conséquence, le solde extérieur a une contribution négative à l'évolution du PIB (- 0,1 point, après + 0,7 point). Le comportement de stockage des entreprises contribue faiblement à l'évolution de l'activité : + 0,1 point, après - 1,0 point fin 2011. Du côté de l'offre, la production tourne au ralenti. Au premier trimestre 2012, la production de biens et services est quasi-stable (+ 0,1 % après + 0,2 %). La production de biens manufacturés se replie (- 0,8 % après + 0,3 %).

À l'inverse, la production d'énergie se redresse sensiblement (+ 2,1 % après - 1,6 %) pour faire face à l'épisode hivernal de février. Dans le même temps, la production de services croît faiblement (+ 0,2 % comme au dernier trimestre).

Les informations conjoncturelles disponibles laissent attendre un ralentissement de l'économie mondiale au deuxième trimestre, sous l'effet notamment d'une nouvelle accentuation des tensions financières dans la zone euro.

Après une nouvelle stabilité du PIB au deuxième trimestre 2012, la croissance française repartirait légèrement au second semestre (+ 0,1 % au troisième trimestre, puis + 0,2 % au quatrième). Sur l'ensemble de l'année, l'activité progresserait de + 0,4 %.



Après deux trimestres de net repli fin 2011, l'emploi dans les secteurs marchands non agricoles s'est redressé au premier trimestre 2012 (+ 18 000). Mais, face à la faiblesse de l'activité, la baisse de l'emploi reprendrait au deuxième trimestre 2012, puis s'intensifierait au second semestre. Sur l'ensemble de l'année, les secteurs non marchands non agricoles perdraient 25 000 emplois. Le recul de l'emploi resterait limité au regard de la faiblesse de la croissance en 2012. Le taux de chômage s'est établi à 10,0 % (9,6 % en France métropolitaine) de la population active au premier trimestre 2012. Il augmenterait pour atteindre 10,3 % d'ici fin 2012 (9,9 % en France métropolitaine).

Le pouvoir d'achat des ménages a ralenti en 2011 (+ 0,5 % sur l'année après + 0,9 % en 2010) et ce mouvement se poursuivrait en 2012 : il reculerait de - 0,3 % au premier semestre puis de - 0,6 % au second semestre. Il serait ainsi en baisse de - 0,6 % sur l'année. Le pouvoir d'achat serait pénalisé par le ralentissement des revenus d'activité et par une hausse des impôts sur les revenus et le patrimoine.

Plusieurs aléas entourent ces prévisions. Le principal réside sur l'évolution de la crise des dettes souveraines dans la zone euro qui pourrait en cas d'amplification affaiblir encore un peu plus l'activité, ou bien permettre un rebond d'activité si les mesures mises en œuvre rassuraient suffisamment les marchés financiers. D'autres aléas sont susceptibles de modifier ces prévisions, à savoir l'évolution du prix du pétrole, ainsi que l'évolution du comportement des ménages.

Conjoncture régionale : nouvelle dégradation du marché du travail

Le début d'année 2012 commence dans un climat conjoncturel dégradé en Languedoc-Roussillon. De nombreux indicateurs régionaux sont en berne ce trimestre. Les difficultés économiques amorcées au cours du second semestre 2011, touchent la plupart des secteurs d'activité. Les mises en chantier dans la construction sont en net recul, les promoteurs immobiliers font état d'un repli des ventes. Le durcissement de certains dispositifs (Scellier, Prêt à Taux Zéro...) ainsi que les difficultés d'accès aux crédits sont autant d'incertitudes sur l'avenir. Les professionnels des travaux publics doivent gérer la parenthèse dans l'attente des grands chantiers à venir.

La faiblesse de la consommation des ménages pèse également sur les ventes du commerce de gros et de détail. L'activité touristique est en recul, tant dans l'hôtellerie que dans les autres hébergements collectifs.

Le secteur industriel présente quelques signes positifs. La production semble rebondir, et les carnets de commandes se remplissent pour les mois à venir selon les professionnels du secteur. Les créations d'entreprises repartent également à la hausse, notamment dans les secteurs des services et de l'industrie manufacturière. Cette reprise est principalement entraînée par les créations d'auto-entreprises.

L'activité viticole a été soutenue en début d'année, avec des cours de vins rouges et rosés à un niveau ferme, et des volumes en sortie de chais en hausse pour le mois de janvier.

Les difficultés économiques et les nombreuses incertitudes sur l'activité des mois prochains se traduisent par une évolution contrastée de l'emploi au cours du premier trimestre 2012. Globalement, l'emploi salarié dans les secteurs marchands progresse de + 0,2 % ce trimestre. Cependant depuis un an, l'emploi est en recul de - 0,4 %, soit une baisse de - 2 000 emplois. Au premier trimestre 2012, le secteur des services marchands hors intérim tire l'emploi à la hausse, notamment grâce aux activités de soutien aux entreprises, aux autres services aux ménages et également au secteur de l'hébergement-restauration. L'emploi dans l'industrie profite du léger regain d'activité du secteur ce trimestre. A l'inverse, l'emploi dans le secteur de la construction continue de reculer depuis quatre trimestres consécutifs. L'emploi intérimaire est la première victime de l'incertitude de la conjoncture économique à venir, reculant de - 4,0 % ce trimestre.

Ce léger rebond de l'emploi ne suffit pas à endiguer la hausse du chômage. Le taux de chômage continue de progresser encore au premier trimestre 2012 pour s'établir à 13,5 % de la population active. L'augmentation trimestrielle de + 0,4 point, conduit le Languedoc-Roussillon à présenter le taux de chômage le plus élevé parmi les régions métropolitaines.

Le nombre de demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi en catégorie A, B, C s'établit désormais à 222 650. Il affiche une hausse de + 2,3 % par rapport à la fin décembre 2011, et de + 8,6 % depuis un an. Autre fait marquant du trimestre, le chômage de longue durée (inscrits depuis plus d'un an) augmente (+ 3,8 %) et touche particulièrement les 50 ans et plus.



Sommaire

| | |
|--|----|
| Activité économique | 4 |
| Un climat industriel plus dynamique | 4 |
| Inquiétude dans le bâtiment et travaux publics | 4 |
| Logement : un nombre de mises en chantier en très fort recul | 5 |
| Locaux : beaucoup moins de locaux autorisés et mis en chantier | 5 |
| Climat dégradé dans les services | 6 |
| Une activité passée et prévue en ralentissement dans le commerce | 6 |
| Créations d'entreprises : hausse des créations | 7 |
| Les défaillances d'entreprises repartent à la hausse | 7 |
| Emploi salarié | 8 |
| L'emploi se maintient | 8 |
| Chute de l'emploi intérimaire | 9 |
| Hausse de l'emploi plus marquée dans les Pyrénées Orientales | 9 |
| Marché du travail | 9 |
| Taux de chômage : nouvelle dégradation du chômage | 9 |
| Le nombre de demandeurs d'emploi en hausse | 9 |
| Tourisme | 11 |
| Fréquentation : Début d'année mitigé | 11 |
| Viticulture | 12 |
| Cours des vins | 12 |
| Pour comprendre ces résultats | 13 |

Activité économique

Un climat industriel plus dynamique

Au premier trimestre 2012, l'opinion des chefs d'entreprises de l'industrie s'améliore selon les résultats de l'enquête de conjoncture nationale pondérée par la structure sectorielle en Languedoc-Roussillon (cf. méthodologie).

Après une dégradation continue du climat industriel au cours de l'année 2011, un certain optimisme se dégage de la dernière enquête.

Les chefs d'entreprises industrielles jugent l'activité soutenue au cours du premier trimestre 2012. La demande est qualifiée de plus en plus vigoureuse. Le niveau des stocks s'est allégé et les carnets de commandes s'étoffent. Les professionnels du secteur sont ainsi plus optimistes sur la production à venir.

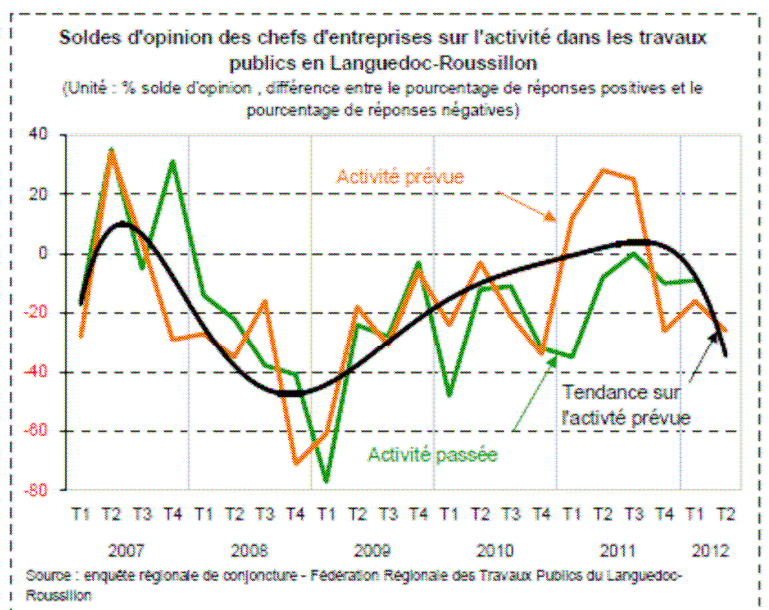
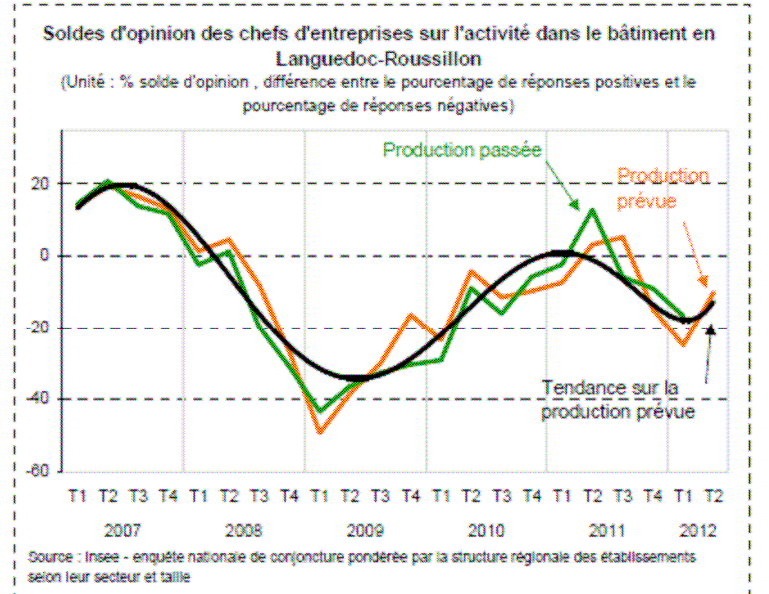
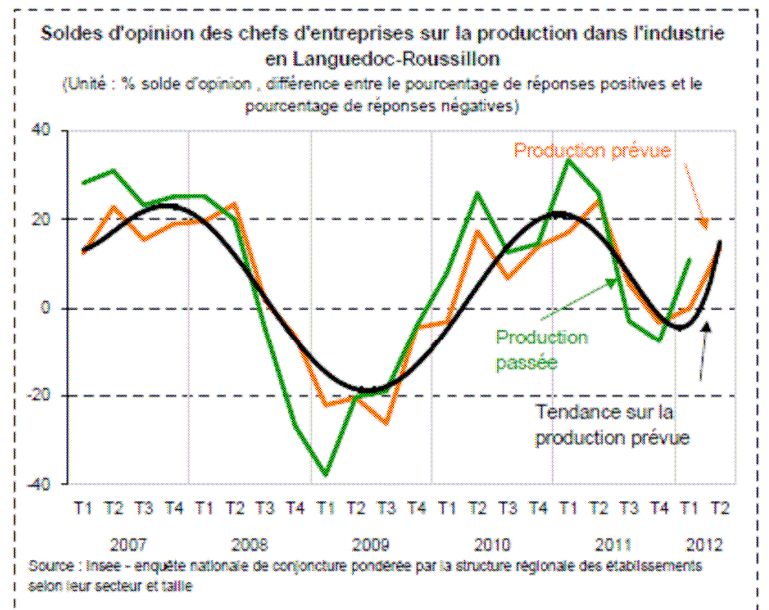
Cette dynamique se retrouve sur le plan national où les industriels estiment que les demandes globales et étrangères ont progressé au cours du premier trimestre 2012.

Inquiétude dans le bâtiment et travaux publics

Au premier trimestre 2012, l'opinion des chefs d'entreprises de l'industrie du bâtiment se détériore. Selon les entrepreneurs, l'activité s'est encore dégradée pour le début d'année, dans le prolongement d'un second semestre 2011 difficile.

Cette dégradation touche plus particulièrement le secteur de l'entretien et amélioration de l'habitat. L'activité passée se détériore aussi bien dans le gros œuvre que dans le second œuvre. Les professionnels estiment toujours que leurs carnets de commandes restent inférieurs à la normale. Ils sont nombreux à juger que leurs marges de manœuvres se réduisent. La situation de leur trésorerie se dégrade, les délais de paiement des clients ont tendance à s'allonger, et la demande tant privée que publique s'amenuise. Au niveau national, les entrepreneurs indiquent également une dégradation de l'activité, et restent pessimistes concernant la situation dans les prochains mois.

Selon les entrepreneurs des travaux publics de la région, interrogés au premier trimestre 2012, le climat conjoncturel reste incertain, et l'horizon ne semble pas s'éclaircir dans les mois à venir. Dans l'attente du lancement de grands chantiers, tels que la ligne à grande vitesse (LGV) Méditerranée, ou encore le doublement de l'autoroute A9, les professionnels des travaux publics redoutent une réduction des investissements et doivent faire face au durcissement de l'accès au crédit des collectivités locales. Ainsi, l'opinion des professionnels des travaux publics de la région sur l'activité passée se stabilise, mais le solde correspondant reste en dessous de sa moyenne de longue période.



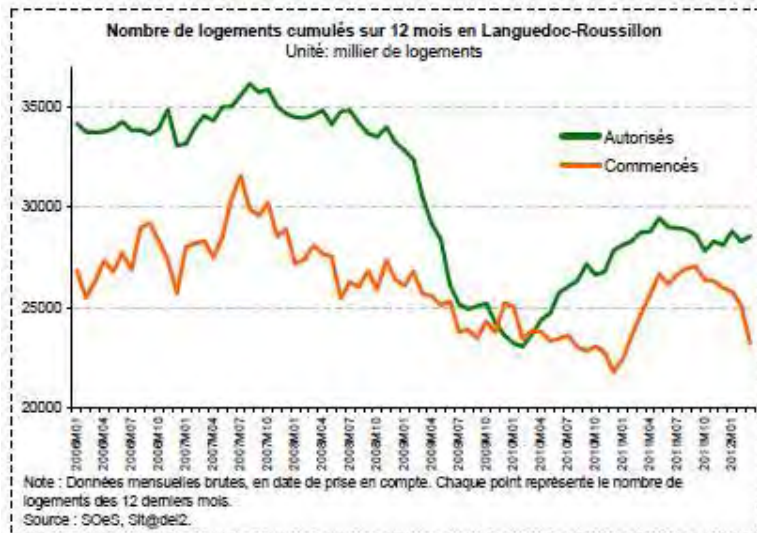
Si la demande privée se stabilise ce trimestre, la demande publique semble se détériorer. L'utilisation des capacités de production reste largement en dessous de leur moyenne de longue période. A ces difficultés s'ajoute un allongement des délais de paiement des clients. Les professionnels du secteur n'anticipent pas d'amélioration de l'emploi au cours des trois prochains mois. Au niveau national, le climat conjoncturel dans les travaux publics s'est également dégradé mais s'améliorerait dans les mois à venir.

Logement : un nombre de mises en chantier en très fort recul

En Languedoc-Roussillon, sur le premier trimestre 2012, les mises en chantier de logements diminuent de - 36,2 % par rapport au premier trimestre 2011, et de - 6,0 % en un an. Ces résultats cachent des disparités régionales. Les débuts des travaux au premier trimestre 2012 sont en fort recul dans les départements de l'Aude, du Gard et des Pyrénées-Orientales. La baisse trimestrielle est moindre dans l'Hérault, et la Lozère où le faible nombre de mises en chantier se stabilise. Au final, si les mises en chantiers de logements depuis un an diminuent dans la région, cette baisse est limitée grâce à l'activation de nouveaux chantiers d'habitation dans l'Hérault (+ 4,7 %).

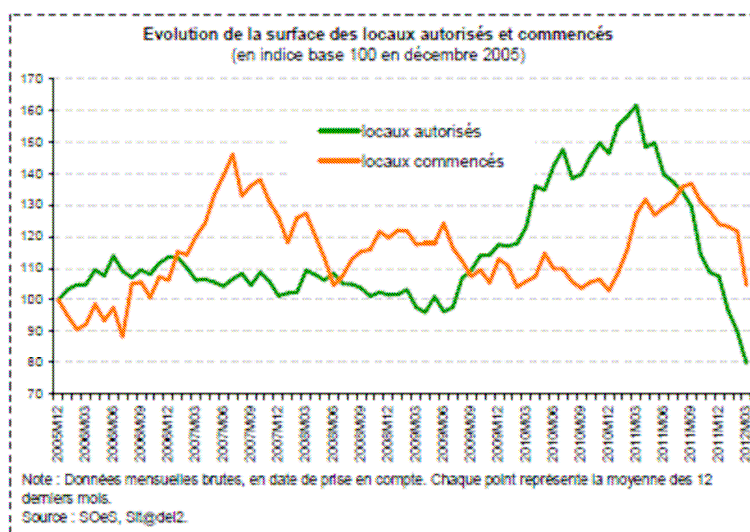
Le ralentissement des mises en chantier au niveau régional traduit un recul de l'activité dans le secteur du bâtiment. La tendance est différente au niveau national, puisque depuis un an les mises en chantier ont augmenté de + 9,2 %. Cette forte différence avec le national s'explique par un effet d'anticipation dans la région : une plus forte hausse des autorisations et des mises en construction des logements avant la fin d'année 2011 et une plus forte chute au premier trimestre 2012. L'annonce des réformes pour le début d'année 2012 (principalement le dispositif Scellier¹) a eu comme effet une plus forte anticipation des projets immobiliers dans la région qu'au niveau national.

Les perspectives d'activité, qui sont subordonnées aux autorisations de construction, laissent entrevoir une activité future en légère hausse à court terme. Le nombre de logements autorisés augmente de + 6,5 % au cours du premier trimestre 2012 par rapport au premier trimestre 2011. Cette hausse s'explique par l'apport de nouveaux programmes de logements collectifs (appartements). Cependant, depuis un an, la tendance du nombre d'autorisations de logements dans la région traduit une activité au ralenti (- 0,7 %), contrairement au national (+ 14,3 %).



Locaux : beaucoup moins de locaux autorisés et mis en chantier

En Languedoc-Roussillon, sur un an les surfaces des locaux non résidentiels autorisés et mis en chantier sont en fort recul (respectivement - 50,7 % et - 17,6 %). Sur la même période, en France métropolitaine, les autorisations et les mises en chantier de locaux sont en hausse (respectivement + 3,9 % et + 10,8 %).



¹ le dispositif Scellier est passé d'une déduction du prix d'acquisition d'un logement neuf de - 22 % à - 13 %

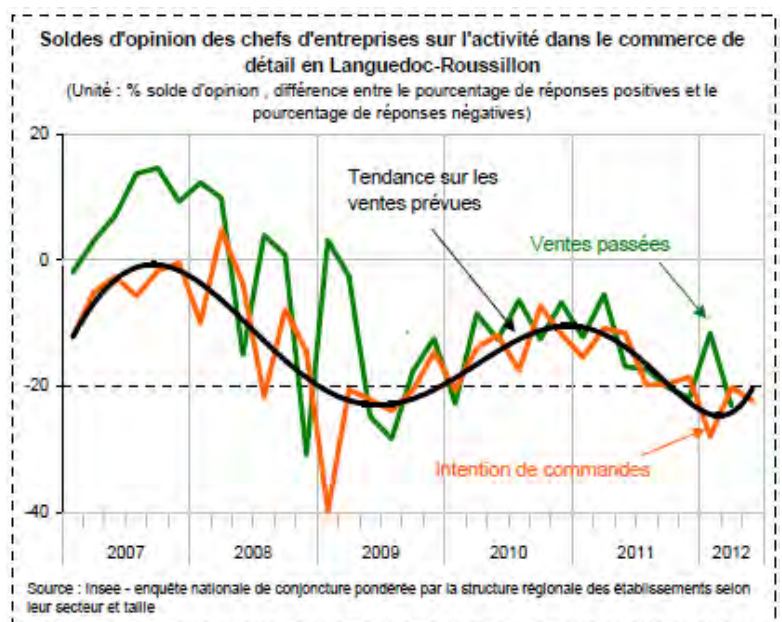
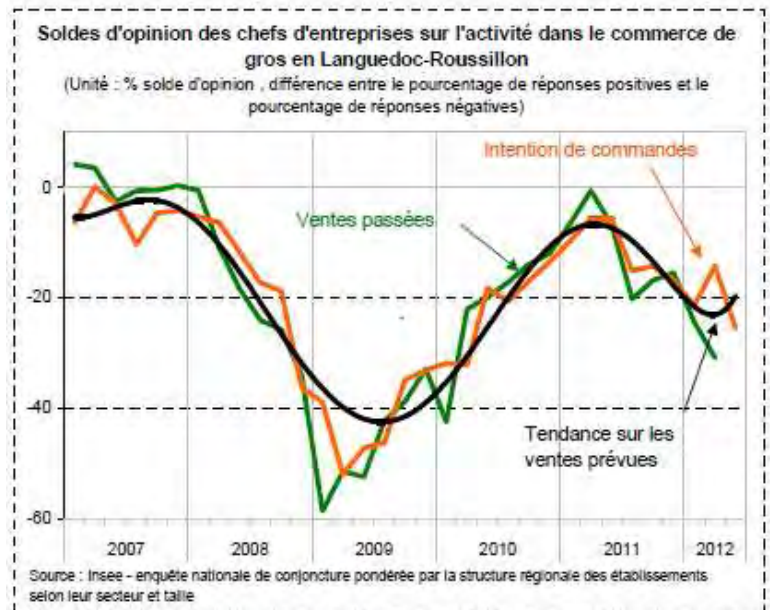
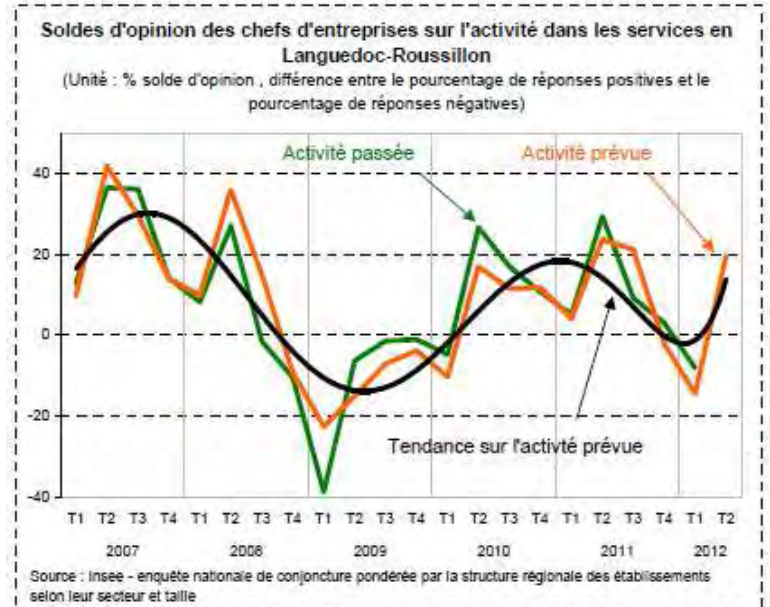
Climat dégradé dans les services

Au premier trimestre 2012, les résultats de l'enquête de conjoncture dans les services font état d'un climat conjoncturel dégradé. Cependant les prévisions pour les mois à venir traduisent une activité plus soutenue. Les chefs d'entreprises des services estiment que l'activité du premier trimestre 2012 n'a pas été élevée. Ce fléchissement de l'activité est conforme à la saisonnalité des services. Le rythme de l'activité ralentit dans de nombreux secteurs. Ainsi, les professionnels de l'immobilier jugent que l'activité du premier trimestre est en retrait. Entre le renforcement de la taxation des plus values pour les résidences non principales, le durcissement du dispositif Scellier et le recentrage du Prêt à Taux Zéro sur les logements neufs, les promoteurs immobiliers constatent une chute des ventes pour ce premier trimestre. Les professionnels des secteurs de l'hébergement-restauration ont également perçu un ralentissement de l'activité ces derniers mois, tout comme dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques. Seuls les chefs d'entreprises du secteur des activités de services administratifs et de soutien ont perçu une stabilisation de l'activité. Néanmoins, les anticipations pour l'ensemble du secteur des services sont optimistes pour le trimestre à venir.

Une activité passée et prévue en ralentissement dans le commerce

Au premier trimestre 2012, les résultats de l'enquête de conjoncture nationale dans le commerce de gros et de détail se traduisent par une détérioration du climat conjoncturel et l'activité resterait mal orientée dans les prochains mois. Les grossistes signalent un net ralentissement de l'activité pour le début d'année 2012. L'opinion sur les ventes passées recule fortement et se situe en dessous de sa moyenne de longues périodes. Ce repli devrait se poursuivre dans les prochains mois, puisque les grossistes jugent que les intentions de commande sont également mal orientées. Les grossistes de biens domestiques et ceux spécialisés en divers autres produits signalent un fort recul des ventes au cours des derniers mois.

D'après les chefs d'entreprise du commerce de détail interrogés, l'activité des derniers mois a ralenti. En effet, les ventes passées sont en recul dans le commerce tant généraliste que spécialisé. Les détaillants jugent que les stocks se sont alourdis et restent supérieurs à la normale. Les perspectives à venir ne sont pas réjouissantes au vu des intentions de commandes qui ne décollent pas.



Créations d'entreprises : hausse des créations

Au premier trimestre 2012, le Languedoc-Roussillon a enregistré 8 580 créations d'entreprises, soit une hausse de +4,0 % par rapport au premier trimestre 2011. Au niveau national, les créations ont également augmenté de +4,5 %.

La hausse du nombre de créations s'explique par un regain de demande de créations d'auto-entreprises (+14,0 %, en glissement annuel). A l'inverse, les créations d'entreprises individuelles hors auto-entrepreneurs reculent de -8,0 %, et les créations de sociétés de -4,1 %.

Les secteurs qui contribuent² le plus à la hausse du nombre de créations sont l'enseignement, santé, action sociale, l'information et communication, les services aux ménages et l'industrie manufacturière. En revanche, les créations d'entreprises reculent dans les activités financières et immobilières ainsi que dans le commerce.

Les départements du Gard et de l'Hérault sont à l'origine de cette augmentation de créations au premier trimestre avec une hausse respective de +10,7 % et +5,1 % par rapport au premier trimestre 2011. En revanche l'Aude, la Lozère et les Pyrénées-Orientales enregistrent une baisse des créations d'entreprises.

Les défaillances d'entreprises repartent à la hausse

Au quatrième trimestre 2011, 772 entreprises ont fait l'objet d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire en Languedoc-Roussillon, soit, en glissement annuel, +2,8 % de plus qu'au même trimestre l'année précédente. La situation s'aggrave, surtout dans l'industrie, la construction, les activités immobilières et le secteur de l'enseignement, santé, action sociale.

En France métropolitaine, par rapport au quatrième trimestre 2010, les défaillances se stabilisent (-0,6 %). Sur l'année 2011, en données brutes, le nombre de défaillances reculent légèrement en Languedoc-Roussillon (-1,7 %) comme en France métropolitaine (-1,4 %).

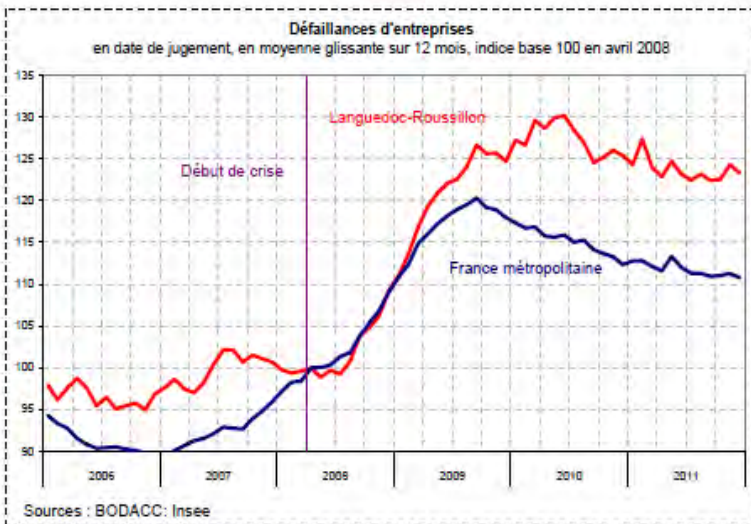
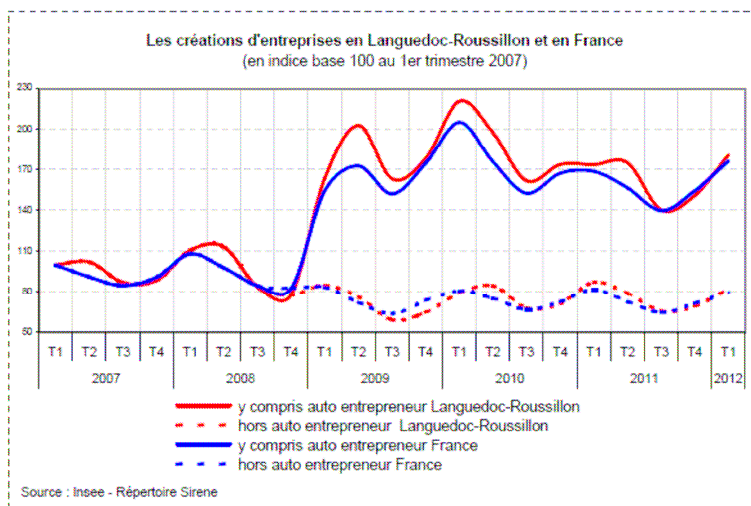
Créations d'entreprises au 1er trimestre 2012, cumuls

Nombre de créations d'entreprises - Données brutes

| | Nombre de créations d'entreprises | Glissement (%) annuel du cumul sur 3 mois (T/T-4)* | |
|--|-----------------------------------|--|----------------|
| | | Languedoc-Roussillon | France entière |
| Forme sociétaire | 2117 | -4,1% | -0,6% |
| Entreprises individuelles | 6464 | 6,9% | 6,8% |
| <i>dont entreprises individuelles hors auto-entrepreneur</i> | 1783 | -8,0% | -5,0% |
| <i>dont auto-entrepreneurs</i> | 4681 | 14,0% | 10,9% |
| Ensemble | 8581 | 4,0% | 4,5% |

Source : Insee, Sirene

* Créations d'entreprises durant les 3 derniers mois comparées aux mêmes mois un an auparavant



² La contribution d'un secteur à l'évolution d'ensemble est l'évolution observée dans ce secteur, pondérée par le poids relatif du secteur dans l'ensemble.

Emploi salarié

L'emploi se maintient

Au premier trimestre 2012, l'emploi salarié dans les secteurs marchands (hors agriculture, administration, éducation, santé, action sociale, particuliers employeurs) progresse légèrement en Languedoc-Roussillon (+ 0,2 % par rapport au trimestre précédent). Au niveau national, le nombre de salariés en emploi dans les secteurs marchands augmente également (+ 0,1 %).

Dans la région, le secteur de l'industrie affiche une hausse modérée au premier trimestre 2012 (+ 0,3 %). Ce léger regain en terme d'emplois confirme l'optimisme affiché par les chefs d'entreprises du secteur dans les enquêtes de conjoncture. En effet, l'activité industrielle serait soutenue par une demande en hausse, avec des carnets de commande qui s'étoffent et des stocks qui se réduisent. Au premier trimestre 2012, les gains d'emplois dans l'industrie ont été réalisés dans les secteurs de fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques, dans les industries agro-alimentaires ainsi que dans les industries extractives, énergie. Cependant, le secteur industriel a lourdement souffert depuis un an, perdant près de 700 emplois dans la région.

Les services marchands hors intérim enregistrent également une hausse de l'emploi ce trimestre (+ 0,7 %), soit 1 600 emplois supplémentaires. Celle-ci est portée par les secteurs de l'hébergement-restauration, ainsi que par les activités de soutien aux entreprises et les autres services aux ménages.

La construction continue de perdre des emplois ce trimestre (- 0,2 %). En un an, près de 1 100 emplois ont été supprimés dans ce secteur. En outre, la fusion absorption de l'entreprise Bec Frère (géant des travaux publics de la région) par le groupe Razel, a eu pour conséquence le transfert de nombreux salariés au siège social de l'Essonne, début 2012. Les difficultés du secteur se traduisent également par une hausse des défaillances d'entreprises, avec de nombreux licenciements.

Les effectifs progressent faiblement dans le commerce (+ 0,1 %), avec un solde légèrement positif de + 100 emplois. Le secteur de la grande distribution a été touché par des plans sociaux qui ont abouti à des suppressions de postes. Toutefois sur un an, le secteur du commerce a regagné des emplois (+ 0,3 %).

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié dans les secteurs concurrentiels

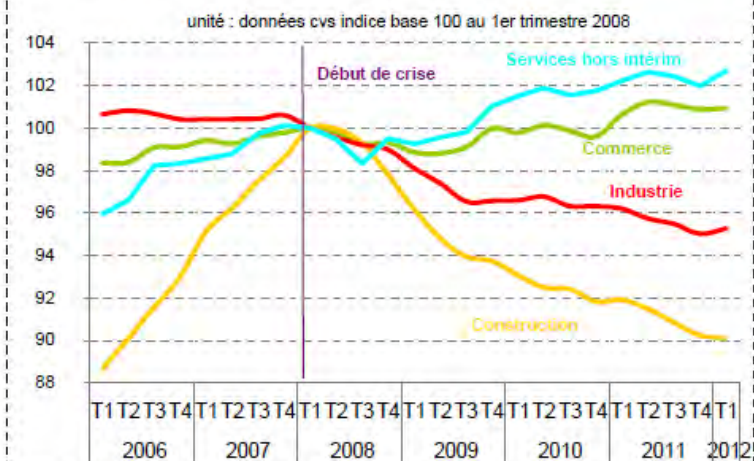
Données corrigées des variations saisonnières, en fin de trimestre- Unité : %

| | Languedoc-Roussillon | | France métropolitaine | |
|---------------------------------|----------------------|-------------------|-----------------------|-------------------|
| | 2012T1 | 2012T1/ 2011T1 | 2012T1 | 2012T1/ 2011T1 |
| Industrie | +0,3 | -1 | -0,2 | -0,4 |
| Construction | -0,2 | -2 | +0,4 | -0,4 |
| Commerce | +0,1 | +0,3 | +0 | +0,4 |
| Services marchands hors intérim | +0,7 | +0,5 | +0,2 | +0,9 |
| <i>intérim</i> | -4 | -10 | -0,1 | -5,2 |
| Ensemble | +0,2 | -0,4 | +0,1 | +0,2 |

Champ : emploi en fin de trimestre hors agriculture, emploi public dans les secteurs non marchands (administration, éducation, santé et action sociale) et activité des ménages en tant qu'employeur

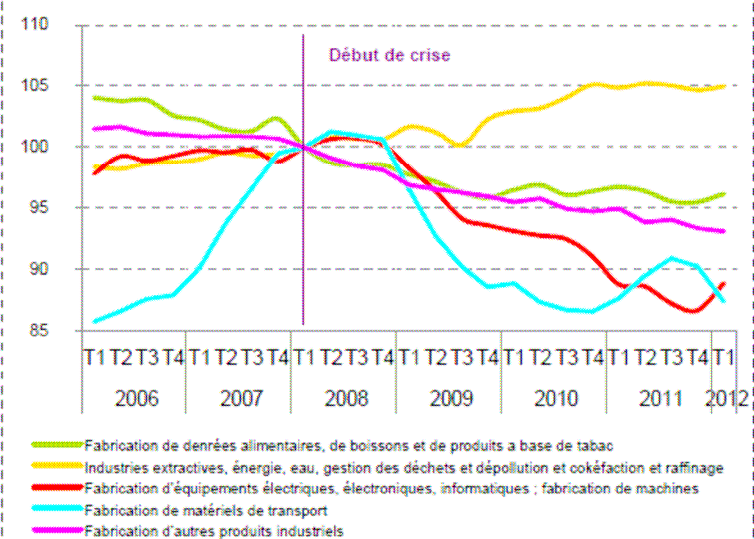
Source : Insee, estimations d'emploi.

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié dans les secteurs concurrentiels*



Évolution trimestrielle de l'emploi salarié dans l'industrie

unité : données cvs indice base 100 au 1er trimestre 2008

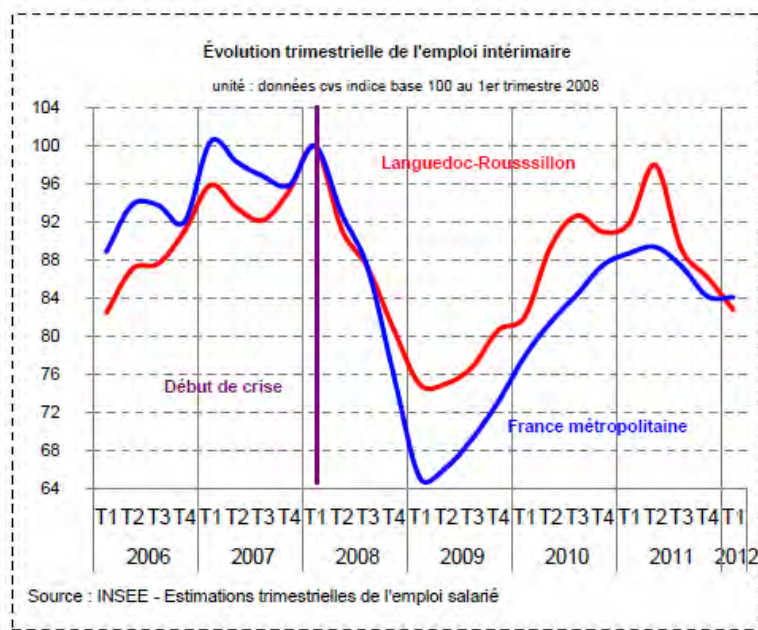


Chute de l'emploi intérimaire

Au premier trimestre 2012, l'emploi intérimaire régional baisse de - 4,0 % par rapport à fin 2011. Les difficultés du secteur de la construction impacte fortement le nombre de salariés intérimaires. Au niveau national, les effectifs intérimaires diminuent de - 0,1 %. Dans la région, l'emploi intérimaire a reculé de 1 700 postes depuis un an, soit une baisse de - 10 % en glissement annuel.

Hausse de l'emploi plus marquée dans les Pyrénées Orientales

Au premier trimestre 2012, la plus forte progression de l'emploi salarié régional concerne les Pyrénées Orientales (+ 0,8 %), portée par les secteurs de soutien aux entreprises et les autres services aux ménages. Le département de l'Hérault tire également l'emploi régional à la hausse (+ 0,2 %) entraîné par les services aux entreprises et aux ménages, ainsi que le secteur de l'hébergement-restauration. L'emploi progresse en Lozère mais avec des effectifs plus faibles. Enfin, l'emploi tend à se stabiliser dans les départements de l'Aude et du Gard, grâce aux gains d'emplois dans les services et le commerce.



Marché du travail

Taux de chômage : nouvelle dégradation du chômage

En Languedoc-Roussillon, en moyenne sur le premier trimestre 2012, le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 13,5 % de la population active, soit une augmentation trimestrielle de + 0,4 point. Cette dégradation suit la tendance nationale : le taux de chômage est désormais de 9,6 %, soit + 0,3 point. En un an, la hausse du taux de chômage est plus forte dans la région qu'en France métropolitaine (respectivement + 0,8 point et + 0,4 point).

Cette envolée du chômage affecte tous les départements de la région. Les Pyrénées-Orientales et l'Hérault présentent les taux de chômage les plus élevés de la région avec respectivement 14,2 % et 14,1 % de la population active. La situation se détériore également dans les autres départements. Le taux de chômage concerne désormais 13,5 % de la population active dans l'Aude, 13,1 % dans le Gard et 5,8 % en Lozère.

Le nombre de demandeurs d'emploi en hausse

Fin mars 2012, le nombre de demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi et tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi en catégorie A, B, C en Languedoc-Roussillon s'établit à 222 650. Ce nombre est en hausse de + 2,3 % par rapport à la fin décembre 2011, et de + 8,6 % depuis un an.

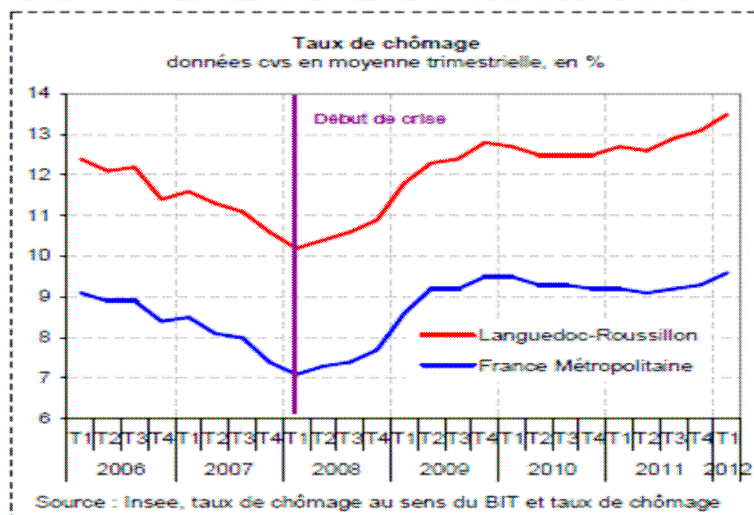
Taux de chômage localisés par département au premier trimestre 2012

Données cvs en moyenne trimestrielle, en %

| | Taux de chômage (en %) | | | Variation (en points de %) | |
|-----------------------|------------------------|------------------|------------------------------------|----------------------------|----------|
| | au 1er trim. 2011 | au 4e trim. 2011 | au 1er trim. 2012 (p) ^a | trimestrielle | annuelle |
| Aude | 12,7 | 13,0 | 13,5 | 0,5 | 0,8 |
| Gard | 12,4 | 12,8 | 13,1 | 0,3 | 0,7 |
| Hérault | 13,2 | 13,7 | 14,1 | 0,4 | 0,9 |
| Lozère | 5,5 | 5,7 | 5,8 | 0,1 | 0,3 |
| Pyrénées Orientales | 13,0 | 13,6 | 14,2 | 0,6 | 1,2 |
| Languedoc-Roussillon | 12,7 | 13,1 | 13,5 | 0,4 | 0,8 |
| France métropolitaine | 9,2 | 9,3 | 9,6 | 0,3 | 0,4 |

^a(p)=provisoire

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé



L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi dans la région est plus forte qu'au niveau national. En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emplois inscrits en catégorie A, B, C augmente de + 1,3 % en un trimestre et de + 6,4 % sur un an.

Dans la région, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C a progressé de + 5 000 demandeurs d'emplois supplémentaires depuis la fin décembre 2011.

Le nombre de demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité réduite au cours du mois (catégorie A) est également en hausse au premier trimestre 2012 (+ 2,1 % soit + 3 300 demandeurs supplémentaires).

Au cours du premier trimestre 2012, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C augmente plus fortement dans les départements des Pyrénées Orientales (+ 3,2 %) et dans l'Hérault (+ 2,8 %). La hausse des demandeurs d'emploi des autres départements se situe en deçà de la moyenne régionale, avec + 1,6 % dans l'Aude, + 1,4 % en Lozère, et + 1,3 % dans le Gard.

Le chômage de longue durée continue de progresser

Près de 81 700 demandeurs d'emploi en catégories A, B, C sont inscrits à pôle emploi depuis un an ou plus. Ce nombre augmente de + 3,8 % depuis fin décembre 2011 et de + 11,3 % depuis un an. Cet allongement de la durée d'inscription dans la région amplifie un mouvement national, où la variation sur un an est de + 6,4 %.

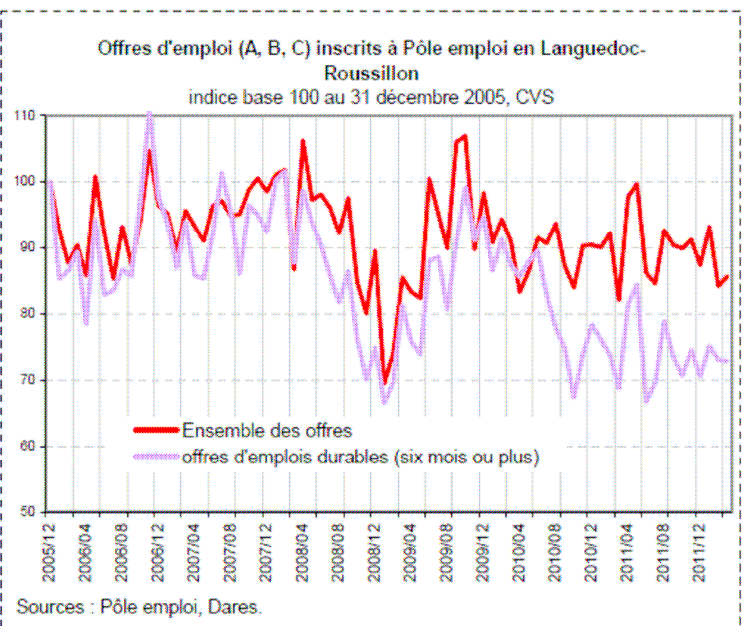
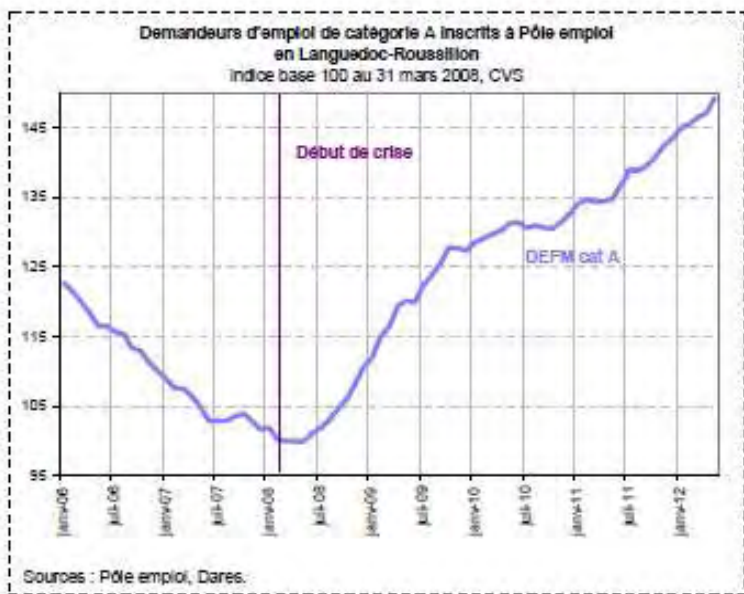
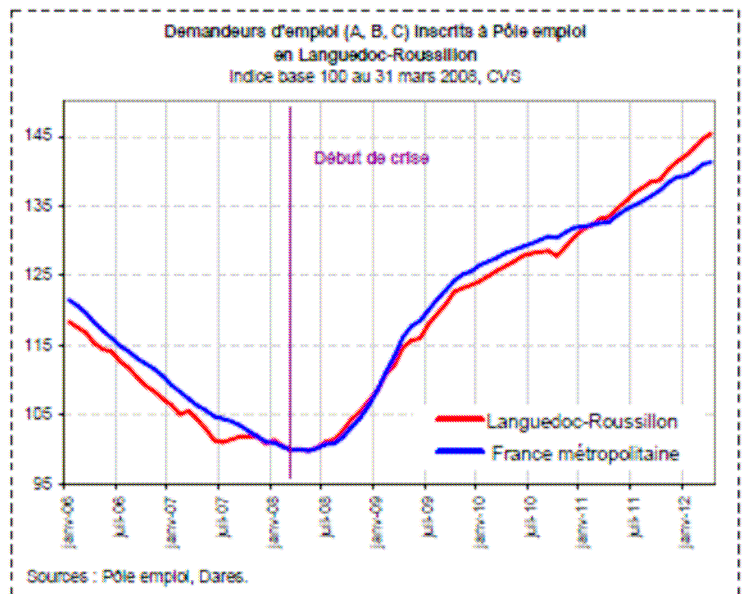
Les 50 ans et plus sont plus touchés par le chômage

Le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C de moins de 25 ans augmente de + 1,4 % au premier trimestre 2012 (+ 5 % sur un an). Le nombre de ceux de 50 ans et plus s'accroît quant à lui, de + 3,8 % (+ 17,4 % sur un an).

Diminution relative des offres d'emploi

Les offres d'emploi collectées par pôle emploi en Languedoc-Roussillon au cours du premier trimestre 2012 sont en diminution de - 2,0 % par rapport au dernier trimestre 2011 (- 0,5 % sur un an). La diminution des offres d'emploi de courte durée (CDD, intérim) explique le recul des offres sur la région. Les offres d'emploi durables (six mois ou plus) augmentent de + 2,5 % en un trimestre et de + 1,1 % en un an.

Au niveau France métropolitaine, la baisse est encore plus marquée, avec un recul de - 6,0 % des offres au cours du premier trimestre et - 6,8 % en un an. Les offres d'emploi durables sont aussi en retrait (- 4,5 % pour le trimestre et - 4,8 % sur un an).



Fréquentation : Début d'année mitigé

Au premier trimestre 2012, la fréquentation touristique est en baisse aussi bien dans les hôtels (- 3,5 %) que dans les autres hébergements collectifs touristiques (- 2,0 %) par rapport au premier trimestre 2011. A l'inverse, la fréquentation au niveau France métropolitaine progresse pour ce début d'année que ce soit pour les hôtels (+ 2,4 %) comme pour les autres hébergements collectifs touristiques (+ 2,9 %).

La fréquentation hôtelière de la région baisse après deux années de hausses consécutives. Cette évolution est marquée par une forte baisse de la fréquentation touristique dans les stations de ski des Pyrénées-Orientales, qui se traduit également par une baisse du chiffre d'affaires des remontées mécaniques et du nombre de 'journées-skieurs'³. Cette baisse est spécifique à la région puisque les stations pyrénéennes de la région Midi-Pyrénées et les stations alpines de Rhône-Alpes ont connu une hausse de leur fréquentation hôtelière (respectivement + 2,6 % et + 6,7 % par rapport au premier trimestre 2011). La baisse du nombre de nuitées passées dans les hôtels des stations de montagne des Pyrénées-Orientales (- 12,0 %) explique, à elle seule, près du quart du repli trimestriel. Les stations de ski ont attiré autant de touristes que l'année précédente mais la forte réduction de la durée des séjours dans les hôtels (de 2,2 à 1,9 jours en moyenne) est à l'origine de la baisse de fréquentation.

Le retour dans la région de la clientèle en provenance de l'étranger permet de limiter les effets défavorables de la baisse des nuitées françaises. Ce sont les touristes en provenance d'Italie (+ 23,0 %) et du Royaume-Uni (+ 7,5 %) qui contribuent le plus à la hausse de fréquentation de la clientèle étrangère.

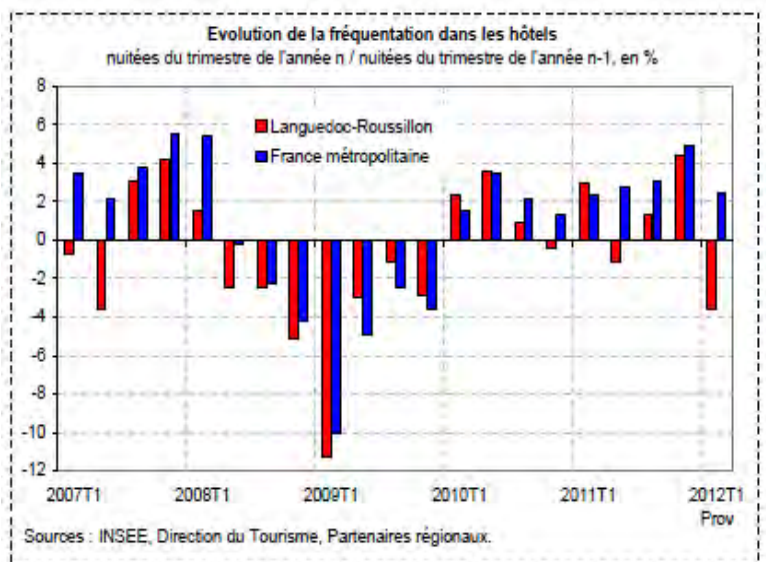
Les hôtels haut de gamme, 3 et 4 étoiles, se démarquent de la tendance générale à la baisse puisqu'ils bénéficient d'une hausse de fréquentation tant de la clientèle française qu'étrangère. A l'instar des mouvements initiés depuis plusieurs années, les touristes en visite dans la région ont, en effet, davantage opté pour des hébergements haut de gamme que l'année précédente.

| | Languedoc-Roussillon | | | France métropolitaine | |
|---|---------------------------------|-------------------|-------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| | Nombre de nuitées (en milliers) | | | Variation annuelle (1) (en %) | Variation annuelle (1) (en %) |
| | 1er trimestre 2011 | 4e trimestre 2011 | 1er trimestre 2012 Prov | | |
| Hôtels | 1 057,8 | 1 267,9 | 1 020,8 | -3,5 | 2,4 |
| Campings : non concernés(*) | / | / | / | / | / |
| Autres hébergements collectifs touristiques (2) | 666,4 | 686,3 | 652,9 | -2,0 | 2,9 |

(*) Les campings ne sont interrogés qu'entre mai et septembre
 (1) : la variation annuelle est le rapport entre la valeur du dernier trimestre sur la valeur du même trimestre de l'année précédente.
 (2) : villages de vacances, maisons familiales, résidences de tourisme, résidences hôtelières, centres internationaux de séjour, centres sportifs ou auberges de jeunesse
 Sources : INSEE, Direction du Tourisme, Partenaires régionaux.

La contraction trimestrielle de l'activité hôtelière se réalise pour les deux tiers durant le mois de janvier qui atteint son plus bas niveau depuis 2007. En février, le repli de fréquentation est plus limité, et pour le mois de mars le nombre de nuitées enregistrées est supérieur de + 1,1 % à celui de l'an passé.

Le niveau de fréquentation suffit toutefois au Languedoc-Roussillon pour conserver sa huitième place au rang des régions françaises. En tête de ce classement, les régions Ile de France, Rhône-Alpes et PACA concentrent à elles seules 60 % des nuitées nationales.

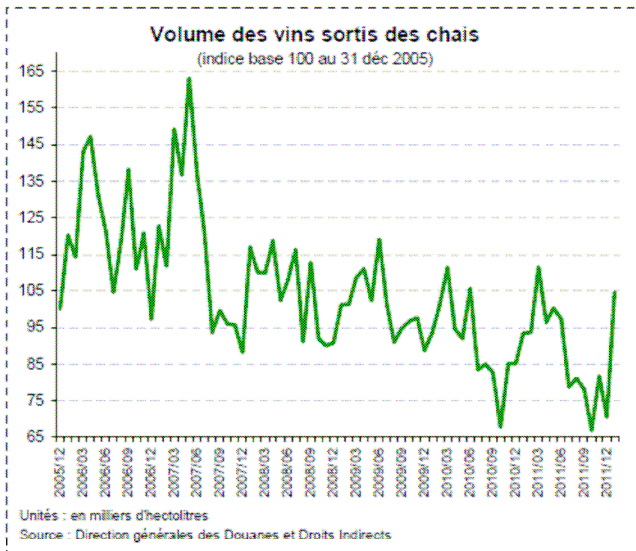
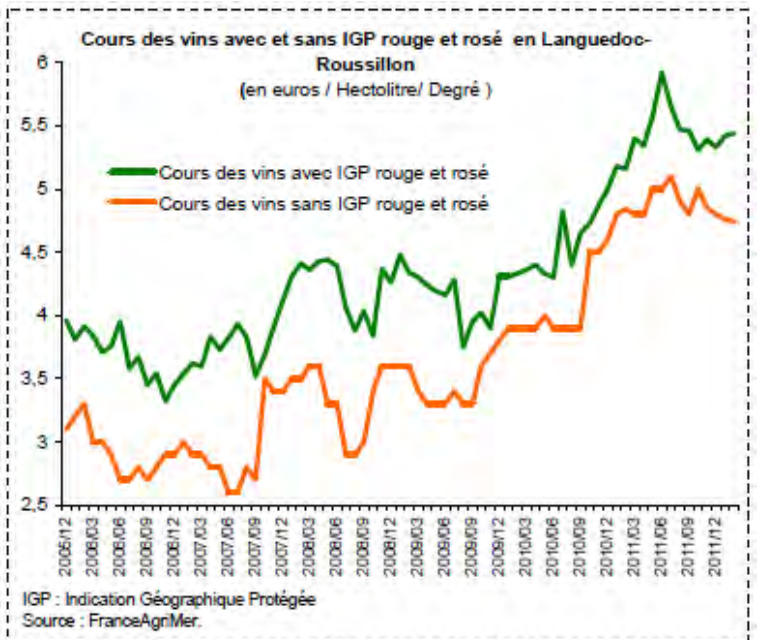
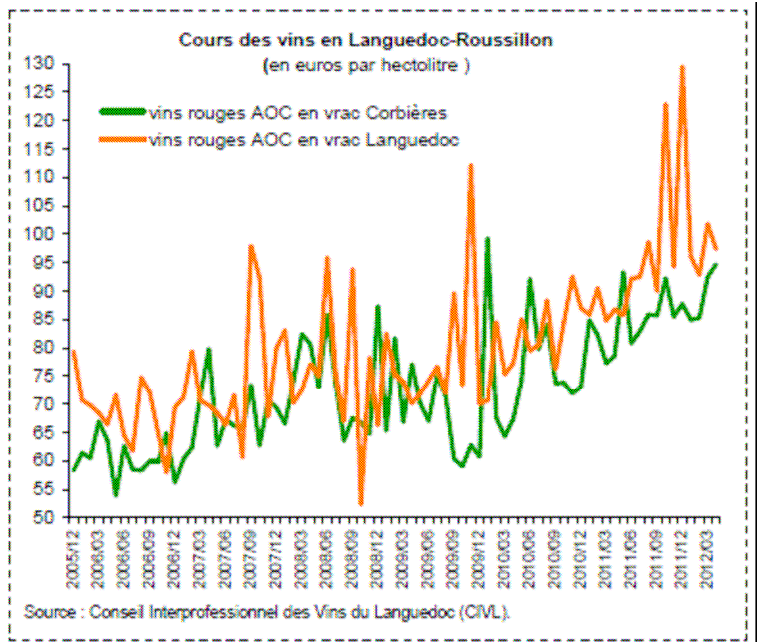


³ Voir le site du Comité départemental du tourisme des Pyrénées-Orientales

Viticulture

Cours des vins

Le volume des vins sortis des chais en janvier 2012 progresse de + 12 % par rapport à la même période un an plus tôt. Les cours des vins se sont maintenus à un haut niveau. Les cours des vins rouges AOC en vrac Corbières et Languedoc ont progressé chacun de + 12,5 % en mars 2012 par rapport à l'année passée. Si le cours de vins avec indication géographique (IGP) rouge et rosé a augmenté en février de + 5,4 %, celui sans IGP a diminué de - 2,1 % par rapport à l'an dernier.



Pour comprendre ces résultats

Les données brutes et corrigées des variations saisonnières (CVS)

La série brute est la série observée ; son évolution peut en général se décomposer en trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et des composantes irrégulières. La correction des variations saisonnières est une technique statistique pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, pour en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composantes irrégulières). Les données CVS sont utilisées pour comparer les trimestres entre eux. Les données brutes sont utilisées pour comparer une période par rapport à la même période de l'année précédente. Pour des données brutes trimestrielles, le trimestre est comparé au même trimestre de l'année précédente ; pour des données trimestrielles cumulées sur quatre trimestres, le cumul sur les quatre derniers trimestres est comparé au cumul sur les quatre trimestres précédents.

Les estimations trimestrielles régionales de l'emploi salarié marchand

Source : **Insee**

Les évolutions trimestrielles des effectifs salariés sont fondées sur les évolutions de l'emploi de la source URSSAF. Tous les établissements versant des cotisations sociales, y compris ceux qui se créent au cours du trimestre, sont pris en compte. Pour les années 2009 et antérieures, les estimations trimestrielles d'emploi sont calées sur les estimations annuelles issues de la source ESTEL (Estimations d'emploi localisé) et élaborées à partir des déclarations annuelles de données sociales (DADS). Le niveau d'emploi au 31 décembre est ainsi égal à celui des estimations annuelles. Les estimations calculées par ESTEL sont corrigées de la multi activité et correspondent à un concept d'emploi au sens du Bureau International du Travail (BIT). Ainsi, toute personne ayant effectué un travail déclaré au cours de la dernière semaine de l'année est comptabilisée dans le niveau d'emploi. Les taux d'évolution trimestriels issus d'Épure (données Urssaf exploitées par l'Insee) sont appliqués au point annuel 2009. En ce qui concerne l'emploi intérimaire, l'indicateur utilisé est une moyenne sur les cinq derniers jours ouvrés du trimestre, du nombre de missions d'intérim en cours chaque jour. Cet indicateur est élaboré par la Dares à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à Pôle emploi. Les séries sont corrigées des variations saisonnières et calées sur le niveau national.

Révision des séries d'estimations d'emplois

Pour un même trimestre, plusieurs estimations successives sont réalisées.

- Une première estimation de l'emploi salarié régional dans les grands secteurs économiques (industrie, construction, commerce, intérim et services marchands hors intérim) est disponible environ 70 jours après la fin du trimestre.
- À l'issue du troisième mois suivant la fin du trimestre (environ 90 jours après la fin du trimestre), une estimation de l'emploi départemental au niveau A17 de la nomenclature agrégée est réalisée à partir de la source Urssaf au sein des directions régionales de l'Insee, qui disposent ainsi d'un temps de traitement plus long et de l'intégration des déclarations des cotisants retardataires.
- Cette estimation est susceptible d'être révisée à l'occasion de la publication des résultats du trimestre suivant (soit 160 jours après la fin du trimestre), puis une nouvelle fois au troisième mois après la fin du trimestre suivant (soit 180 jours après la fin du trimestre).
- Enfin, un dernier ajustement des résultats trimestriels est effectué lorsque de nouvelles estimations annuelles sont disponibles. Celles-ci concernent à chaque fois les deux dernières années.

Le chômage

Source : **Insee**

En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau International du Travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ; être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.

Le taux de chômage

C'est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Sources : **Pôle emploi - DIRECCTE Languedoc-Roussillon - Dares**

- Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.
- Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).
- Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).
- Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi.
- Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Créations d'entreprises

Source : **Insee - Sirene**

La définition des créations d'entreprises s'appuie sur les concepts harmonisés au niveau européen. Les créations d'entreprises correspondent aux nouvelles immatriculations dans le répertoire Sirene, qui enregistrent un début d'activité relevant de l'un des cas suivants :

- création de nouveaux moyens de production ;
- redémarrage d'une activité après une interruption de plus d'un an ;
- redémarrage d'une activité après une interruption de moins d'un an, mais avec changement d'activité ;
- reprise par une entreprise nouvelle, des activités d'une autre entreprise, s'il n'y a pas continuité entre la situation du cédant et celle du repreneur en termes d'activité et de localisation.

Défaillances d'entreprises :

Source : **Bodacc - Insee**

La défaillance d'entreprise correspond à l'ouverture d'une procédure de jugement de redressement judiciaire (qui ne se traduit pas toujours par une liquidation). Cette procédure intervient lorsque l'entreprise est en situation de cessation de paiements. Les séries publiées dans cet article sont des séries en date de jugement, date à laquelle la procédure de redressement judiciaire a été effectivement ouverte dans le tribunal de commerce ou le tribunal de grande instance.

Les logements :

Sources : **Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (MEEDDM - DREAL).**

Les résultats publiés sont issus de la base de données [Sit@del2](#). Celle-ci rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis délivrés) et aux mises en chantier transmises par les directions départementales du ministère et par les communes instructrices. Les résultats sont exprimés en date de prise en compte, c'est-à-dire date à laquelle l'événement (autorisation, ouverture de chantier, etc.) est enregistré dans la base de données [Sit@del2](#).

Les chiffres publiés portent sur le nombre de logements ordinaires (hors logements en résidence), au sein desquels, les logements individuels (maisons) sont distingués des logements collectifs (appartements). Les logements en résidences (résidences pour personnes âgées, pour étudiants, pour touristes, etc.) se caractérisent par la fourniture de services individualisés (de loisirs, de restauration, de soins ou autres). Les foyers et les hôtels qui ne comportent que des chambres et des services communs ne sont pas classés dans les logements mais dans les locaux d'hébergement.

La repondération des enquêtes de conjoncture

Source : **Insee - Sirene**

L'Insee effectue mensuellement des enquêtes nationales auprès des entreprises des secteurs de l'industrie, du bâtiment, du commerce de détail, du commerce de gros et des services marchands.

Les résultats régionaux sont obtenus en appliquant aux indicateurs nationaux élémentaires la structure régionale des établissements, selon leur secteur d'activité et leur taille.

Les soldes d'opinion résultent de la différence entre le pourcentage d'entrepreneurs qui estiment la situation « en hausse » et le pourcentage des entrepreneurs qui l'estiment « en baisse », au regard de la question posée. Les réponses de type « stable » n'influencent pas la valeur des soldes.

L'interprétation des séries doit se faire avec prudence : en général l'évolution d'une série sera privilégiée par rapport à son niveau. Toutefois, pour qualifier son niveau, la référence doit toujours être la moyenne de longue période de la série pour tenir compte du comportement de réponse usuel des chefs d'entreprise.

Fréquentation hôtelière

Hôtellerie

Sources : **Insee - Ministère délégué au Tourisme**

L'enquête mensuelle effectuée auprès des hôtels du Languedoc-Roussillon est une enquête nationale résultant d'une convention passée entre le Ministère délégué au Tourisme et l'Insee. Au niveau régional, elle est réalisée en partenariat avec la Délégation régionale au tourisme, le Comité régional du tourisme et les Comités départementaux du tourisme.

La collecte est réalisée tous les mois auprès d'un échantillon d'hôtels classés en six catégories, de 0 à 4 étoiles luxe, en fonction de leur confort, de leur équipement et de leurs services.

Hôtellerie de plein air - les campings

Sources : **Insee - Ministère délégué au tourisme**

L'enquête mensuelle effectuée auprès des gestionnaires de campings du Languedoc-Roussillon est une enquête nationale résultant d'une convention entre le Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme et l'Insee. Au niveau régional, elle est réalisée en partenariat avec la Délégation régionale au tourisme (DRT), le Comité régional du tourisme et les Comités départementaux du tourisme (CRT et CDT).

Seuls les terrains de camping déclarés à la préfecture et ayant reçu une autorisation préalable d'ouverture entrent dans le champ de l'enquête. Sont donc exclus : les aires naturelles de camping, le camping "sauvage", le camping "à la ferme" et les terrains limités à six emplacements ne nécessitant pas d'autorisation d'ouverture.

Liens sur la conjoncture

- <http://www.insee.fr/fr/regions/languedoc/> - [La conjoncture régionale](#)
- [Banque de France en Languedoc-Roussillon](#)
- [Agreste Languedoc-Roussillon](#)
- [Directe Languedoc-Roussillon](#)
- [Cellule économique du BTP en Languedoc-Roussillon](#)

Directeur de la publication : Francis Vennat - Rédaction en chef : Magalie Dinaucourt

INSEE Languedoc-Roussillon - 274, allée Henri II de Montmorency - 34064 Montpellier Cédex2

Téléphone : 04 67 15 70 00 - Télécopie : 04 67 15 71 71

Service Insee Contact Tél : 09 72 72 40 00 (tarification appel local) - Mél : insee-contact@insee.fr